

SSIAP 1

AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Objectifs pédagogiques :

- + **Acquérir** les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité des biens au sein des ERP ou des IGH
- + **Sensibiliser** les employés
- + **Intervenir** face à un début d'incendie
- + **Entretenir** les moyens de secours



Public concerné :

Personne postulant à un emploi d'Agent de Sécurité-Incendie en Etablissement Recevant du Public (ERP) ou en Immeuble de Grand Hauteur (IGH) devant justifier des qualifications prévues par l'Arrêté du 2 Mai 2005 modifié.

PRÉ-REQUIS

- Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 Mai 2005.
- Faire preuve de capacité de compréhension de la langue française.
- Etre titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés.
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.
- Examen effectué en fin de stage.
- Support de formation remis à chaque stagiaire.

VALIDATION

- Epreuve écrite : QCM de 30 questions (30 minutes).
- Epreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistres (15 minutes par stagiaire).

DURÉE

10 jours, soit 70 heures hors examen et temps de déplacement.

LIEU DE LA FORMATION

Dans nos locaux au 109 avenue de Lespinet Bât D 31400 Toulouse.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 personnes au maximum

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Le candidat peut s'inscrire jusqu'à 24 h avant le début de la formation sous réserve de places disponibles et conditions d'accès remplies.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap en remplissant les conditions de l'arrêté du 02 Mai 2005 modifié (merci de nous en informer au préalable).

Tarif

1 000 €

Devis disponible sur demande

(par mail, téléphone ou sur place)

INDICATEURS :

100%

Taux de satisfaction
des stagiaires en 2023

90%

Taux d'obtention
des stagiaires en 2023



Contenu de la Formation

1 - LE FEU ET SES CONSÉQUENCES (6H)

- Les phénomènes de combustion, la propagation, exercices pratiques dans un local enfumé.
- Le comportement au feu.

2 - SÉCURITÉ INCENDIE (17H)

- Classement des ERP et des IGH
- Principes fondamentaux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments.
- Le cloisonnement d'isolation des risques.
- L'évacuation du public et des occupants.
- Le désenfumage.
- L'éclairage de sécurité.
- Les moyens de secours.

3 - LES INSTALLATIONS TECHNIQUES (9H)

- Les installations électriques.
- Les ascenseurs et nacelles.
- Les installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Le système de sécurité incendie.

4 - RÔLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE (18H)

- Le service de sécurité incendie.
- Les consignes de sécurité et la main courante.
- Le poste de sécurité.
- Les rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- La mise en œuvre des moyens de secours.
- L'appel et réception des services publics de secours.
- La sensibilisation des occupants.

5 - CONCRÉTISATION DES ACQUIS (17H)

- Application : visites applicatives.
- Application : mise en situation d'intervention dans les contextes suivants :
 - Fumées
 - Incendie
 - Évacuation des occupants
 - Prise en charge d'une victime
 - Non-respect des consignes
 - Levée de doute

Recyclages et formations complémentaires :

Recyclage du certificat SST tous les deux ans

Recyclage de la formation SSIAP1 (14 heures de formation) à faire avant la date du 3ème anniversaire de l'obtention du diplôme, dépassée cette date il faut faire une remise à niveau.

Le calendrier de formation est disponible sur le site web : www.formapro-koncept.fr